

De quoi parle-t-on aujourd'hui ?

**La Restauration collective dans
les Collèges et Lycées publics**

Cible

Très peu de données sur :
 - Modes de gestion Directe/Concédée
 - Conditions d'Approvisionnements
 - Coûts complets des repas

Typologie des Etablissements

Etablissements publics d'enseignement		Elèves	1/2 Pensionnaires		Pensionnaires	
	Nombre		Taux	Nombre	Taux	Nombre
Collèges	5 294	2 667 256	68%	1 800 000	0,4%	10 500
Lycées Enseign. Général	2 424	2 045 372	63%	1 300 000	11%	225 000
Lycées professionnels						
Lycées agricoles LEGTA LEGTPA LPA	218	140 000	37%	52 000	59%	83 000
TOTAL	7 936	4 852 628		3 152 000		318 500
Repas annuels sur 150 jours				472 800 000	47 775 000	
TOTAL				521 000 000		

**Diversité des
modes de
Gestion des
Restaurations**



**Diversité des
Organisations
techniques de la
Restauration**

**Situations techniques et administratives
variées pour la Restauration en EPLE**

Statut public

Service public en Gestion directe

Le Personnel du
Gestionnaire
assure la
**fabrication
intégrale des repas**

Service public en Prestation de service 1

Personnel d'un
prestataire externe
(chef ou équipe) qui
**produit les repas
dans les locaux du
Gestionnaire**

Service public en Prestation de service 2

Personnel d'un
prestataire externe
qui **produit les
repas et les livre au
Gestionnaire**

Service public en Concession (ou DSP)

Personnel d'un
opérateur externe
qui **assure la
gestion complète
du service**

Qui fait quoi sous Statut public ?

Actions		Gestion directe	Marché de Prestation = Achat de repas	Gestion concédée	
Qui décide ?	<i>du mode de gestion ?</i>	Autorité organisatrice CD ou CR	Autorité organisatrice	Sans objet	
	<i>du tarif?</i>			Autorité organisatrice	
	<i>des menus ?</i>			Prestataire	Société de restauration
	<i>des appros ?</i>				
Qui achète ?	les appros ?	Autorité organisatrice CD ou CR ou Groupement d'achat	Société de restauration	Société de restauration	
Qui rend compte ?	<i>du service ?</i>	Autorité organisatrice CD ou CR	Autorité organisatrice	Société de restauration*	
	<i>des tarifs ?</i>			Autorité organisatrice	
	<i>de la loi EGALIM</i>			Autorité organisatrice*	

* Rapport annuel DSP

* Elle peut demander à la SRC de faire la saisie des données